

Juillet 2000

BULLETIN n° 10

Spécial Sommet social

CENTRE EUROPE - TIERS MONDE

6, rue Amat, 1202 Genève

Tél. : (41) (22) 731 59 63

Fax : (41) (22) 731 91 52

CCP : 12 - 19850 - 1

E-mail : cetim@bluewin.ch

## Centre de recherches et de publications sur les relations entre l'Europe et le Tiers Monde

### EDITORIAL

La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le développement social s'est tenue à Genève du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet dernier, parallèlement au Forum « Geneva 2000 » mis sur pied par le gouvernement suisse. A l'occasion du Forum, agences spécialisées des Nations Unies, ONG, gouvernements et institutions financières et commerciales ont organisé de nombreuses conférences. Le CETIM a participé activement à ces deux événements en collaboration avec les organisations suivantes : l'Association américaine de juristes (AAJ), la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples (LIDLIP) et la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF).

Dans ce bulletin spécial nous présentons une analyse critique du développement social mondial et des résultats du Sommet social de Genève cinq ans après Copenhague. Vous trouverez encore une présentation des trois conférences que nous avons coorganisées dans le cadre du Forum « Geneva 2000 », un communiqué de presse conjoint à propos du rapport signé par le Secrétaire général de l'ONU avec les organisations de Bretton Woods et l'OCDE, ainsi que la déclaration commune des ONG sur le développement social soutenue par notre organisation.

Nous joignons à cet envoi la brochure intitulée « Mondialisation et alternatives » constituée de deux articles de M. Samir Amin et M. François Houtart qui livrent leur point de vue sur les raisons profondes du bilan catastrophique du développement social. Outre des critiques portant sur le modèle actuel de « développement », les deux auteurs proposent quelques pistes de réflexion sur les alternatives possibles face à la pensée dominante.

### Le Sommet de Genève réaffirme la voie néolibérale pour le développement social dans le monde

Publié dans le quotidien *Le Courrier*, le 17 juillet 2000.

Placée sous l'appellation « Sommet Mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, consacrée au suivi du Sommet de Copenhague (1995), s'est tenue à Genève du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Malgré la reconnaissance quasi unanime de la situation sociale désastreuse dans le monde, accentuée par les effets pervers de la mondialisation, les délégués gouvernementaux ont confirmé dans le document final adopté la voie néolibérale déjà tracée à Copenhague. En effet, on trouve dans le texte final de la Déclaration de Genève la réaffirmation du rôle des politiques néolibérales, notamment la flexibilité du marché du travail, l'adhésion des pays « en transition » économique à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), etc., comme axe du développement social. Pourtant c'est la libéralisation du

commerce et plus généralement ces politiques qui sont responsables en grande partie de la précarisation de la situation de millions de personnes dans le monde. En ce qui concerne la question de la dette et des Programmes d'ajustement structurel (PAS), aucune solution concrète n'est proposée, sinon quelques recommandations en direction des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale), telle que la collaboration de celles-ci avec le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) afin « de chercher des voies pour atténuer les effets négatifs des PAS » et l'allègement de la dette des pays les plus pauvres à certaines conditions (initiative HIPC).

Ceci amène à se poser spécialement trois questions sur les promesses faites dans la déclaration finale : d'abord sur la réduction de la pauvreté de moitié d'ici en l'an 2015, ensuite sur la réaffirmation de l'affectation par les pays riches de 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement et, finalement, sur la lutte « prioritaire » contre le SIDA, en facilitant l'accès aux médicaments à prix abordable. Pour le premier point, l'ONU avait déjà projeté l'éradication de la pauvreté pour 2006. Les « survivants » devront donc patienter jusqu'en 2015 pour « bénéficier des bienfaits » des politiques néolibérales.

S'agissant de la deuxième promesse, l'ONU avait fixé le taux de 0,7% au début des années septante, ce qui n'a pas été respecté jusqu'ici (sauf par quatre pays, à savoir Danemark, Norvège, Suède et Pays-Bas), sans parler de la baisse vertigineuse de l'aide publique au développement ces dernières années. En outre, se pose la question de son contenu, de ses modalités et surtout de son efficacité réelle si, par ailleurs, les rapports de production et d'échange mondiaux ne sont pas remis en cause. Sur ce chapitre, la position de la plupart des pays riches, en particulier des Etats-Unis, est claire : ils préfèrent le commerce à la coopération au développement. Quant à la lutte contre l'épidémie du SIDA, l'ONU charge son agence spécialisée, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'élaborer des programmes alors que le marché des médicaments est dominé par des sociétés transnationales qui ne cherchent que des bénéfices maximums pour leurs actionnaires.

### Un échec annoncé

Le texte de Genève ne fait que persister dans la voie néolibérale, alors qu'en 1995 déjà un millier d'ONG, participant au Sommet social de Copenhague, avait prédit son échec en ces termes : « *Même si le processus de négociation du Sommet a accompli quelque progrès en discutant certaines des questions essentielles, nous estimons que le cadre économique retenu dans les documents préparatoires est en contradiction fondamentale avec les objectifs du développement social équitable et durable. Ces documents témoignent d'une confiance exagérée en des 'forces' non contrôlables d'un 'marché ouvert et libre' comme base de l'organisation des économies nationales et internationales, ce qui aggrave les crises sociales mondiales actuelles au lieu de les soulager. Cette erreur sur les prémisses met en péril la réalisation des objectifs que s'est donné le Sommet social.* »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cf. Déclaration alternative de Copenhague, du 9 mars 1995.

Comment alors expliquer que les gouvernements persistent dans cette voie alors qu'ils reconnaissent eux-mêmes les effets pervers de la mondialisation ? Démissionnant volontairement de leur rôle de régulateur, les Etats ne se soucient guère de leurs citoyens, les abandonnant à la merci des sociétés transnationales puissantes. Le résultat du Sommet de Genève a bien montré que ce ne sont ni les représentants des ONG (qui demandaient l'annulation de la dette et dénonçaient les règles du commerce international favorables aux seuls puissants) ni certains délégués des pays du Sud (qui dénonçaient une mondialisation handicapant leurs économies) qui ont été entendus, mais plutôt le tout puissant représentant de la Chambre de commerce internationale. Intervenant à l'Assemblée générale en tant qu'ONG, ce dernier proclamait que : « *Les Etats doivent garantir la libre circulation des investissements et des capitaux et le respect de la propriété intellectuelle entre autres.* »<sup>2</sup>

### Le rhinocéros dans le mur

Cette position est d'ailleurs bien reflétée par les propos de M. Poul Nielson, Commissaire européen, dans un entretien accordé au quotidien *Libre Belgique* à l'occasion de la signature d'un nouveau « partenariat » entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique (ACP). Ce dernier déclare que : « *Le Sud est un peu aujourd'hui comme le rhinocéros qui fonce tout droit vers un mur de béton : le mur de la mondialisation. On ne fait rien ? Il va s'y écraser. L'accord UE-ACP veut transformer cet énorme rhino en un troupeau de gazelles. Certaines gazelles vont s'écraser contre le mur. Ce n'est malheureusement qu'à ce prix que les lions auront suffisamment à manger pour survivre ; c'est ce qu'on appelle la réalité du marché. Mais beaucoup d'autres gazelles seront suffisamment agiles pour contourner ce mur ou pour le franchir...* »<sup>3</sup>.

Avec le rapport de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, élaboré en collaboration avec les institutions de Brettons Woods et l'OCDE et présenté au sommet de Genève, une nouvelle étape a été franchie dans l'instrumentalisation de cette institution et son infiltration par les milieux des affaires. Sans entrer dans les détails de ce rapport qui ne propose d'ailleurs aucune solution concrète pour lutter contre la « pauvreté » contrairement à son intitulé : « *Un monde meilleur pour tous* », si ce n'est quelques chiffres tronqués - faut-il rappeler le rôle néfaste joué par ces institutions financières dans la situation catastrophique d'une partie importante de la population mondiale ?

La motivation réelle de ce rapport a été révélée par l'actuel administrateur du PNUD, M. Marc Malloch-Brown, qui déclare : « *A l'origine de ce rapport, il y a une demande du G-7 qui avait émis le vœu de disposer chaque année d'un outil pour évaluer, lors de ses réunions, les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement. (...) Quand on voit le faible niveau de participation de chefs de gouvernement de pays développés à la présente Conférence, on comprend qu'un outil de ce type, de nature à promouvoir l'évaluation comparative, apporte forcément un plus.* »<sup>4</sup>

### Le « conseiller » PNUD

Cet homme, ancien haut cadre de la Banque mondiale, nous apprend également la nouvelle orientation du PNUD<sup>5</sup>. Profitant de « la confiance » et des « rapports de proximité » qu'il entretient avec les différents pays du monde, le PNUD servira de « consultant » et de « conseiller » auprès des gouvernements afin de les aider à mieux « *gérer leur nouveau secteur privé* »<sup>6</sup>.

En asservissant l'ONU, les Sociétés transnationales (STN) veulent l'empêcher de dénoncer les méfaits de la mondialisation néolibérale et de freiner les initiatives des prédateurs du « tout au marché », tout en profitant de son expérience, de ses infrastructures et de son aura unique comme organisation universelle. L'offensive des STN sera couronnée par le lancement le 25 juillet prochain du « partenariat » entre l'ONU et les STN, baptisé « Global Compact ».

En conclusion, nul besoin d'être prophète pour diagnostiquer que la situation sociale dans le monde se dégradera davantage dans les années à venir, s'il n'y a pas de changement politique en profondeur.



### Résumés de nos conférences durant le Sommet social

#### MONDIALISATION ET ALTERNATIVES

##### *Bilan et perspectives du développement social*

Conférenciers : **Samir Amin**, Directeur du Forum tiers monde et Président du Forum mondial des alternatives, et **François Houtart**, Directeur du CETRI et de la revue *Alternatives Sud*.

Le projet néo-libéral de mondialisation s'effondrera, avec le risque de provoquer une situation encore pire, souligne d'emblée M. Samir Amin. La dégradation des classes populaires est une stratégie en vue d'accroître la rentabilité du capital. La responsabilité des forces de gauche est énorme pour comprendre les logiques en cours et la réponse à apporter.

La crise actuelle est très semblable à celle de la fin du XIXe siècle : crise du capital productif, nouvelles technologies qui émergent, capitulation de la social-démocratie. La « Belle époque » que chantèrent ceux d'en haut fut des plus dures pour les classes dominées ; elle dura à peine plus de quinze ans pour déboucher sur deux conflits inter-impérialistes parmi les plus violents de l'histoire et l'écrasement du fascisme. La régulation du capitalisme après la deuxième guerre mondiale permit une croissance inégalée. Vint ensuite la période néo-libérale, après l'épuisement des modèles régulateurs et la chute du mur de Berlin, qui débouche sur des crises en cascades.

<sup>5</sup> Le mandat initial du PNUD consiste à élaborer et soutenir des projets de développement dans les pays du Sud en particulier.

<sup>6</sup> cf. *Le Temps* du 29 juin 2000.

<sup>2</sup> Cf. Discours de M. Ashraf Tabani, représentant de Chambre de commerce internationale et des organisations internationales d'employeurs, prononcé devant l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU le 30 juin 2000.

<sup>3</sup> Publié dans *Le Courrier* du 27 juin 2000.

<sup>4</sup> Cf. SG/SM/00/192 du 26 juin 2000. Transcription de la conférence de presse donnée par M. Kofi Annan à Genève avec les représentants des agences spécialisées de l'ONU, des institutions financières internationales (FMI, BM) et de l'OCDE notamment.

La grande différence entre la situation actuelle, tout aussi explosive, et celle qui prévalut à la fin du siècle dernier est qu'alors le système impérialiste était basé sur l'*exportation des capitaux*, tandis qu'aujourd'hui ce sont les Etats Unis qui absorbent les capitaux, vivant d'une *économie parasitaire*, avec un déficit considérable. Cette hégémonie économique se double de l'*instrument militaire*. On l'a vu en Yougoslavie. Les classes dirigeantes de l'Europe et du Japon jouent le jeu.

Il est donc indispensable de trouver des alternatives.

La première exigence est de délégitimer le système capitaliste en fonction de son inefficacité économique, car il ne peut fournir les bases matérielles de la vie physique et culturelle de tous les êtres humains, reprend M. François Houtart. Aujourd'hui, il existe deux grands courants de pensée alternative, le néo-keynésianisme, qui tend à réguler le système économique pour contrecarrer ses effets et ses abus, et le post-capitalisme, qui affirme que c'est la logique même du système qu'il faut attaquer et donc que l'objectif est de remplacer le capitalisme.

Pour formuler des alternatives, il est important d'analyser les réalités, en particulier le marché, en termes de rapports sociaux. Ce dernier est en effet une construction sociale et pas le fruit d'une loi naturelle. Les niveaux de formulation des alternatives sont divers. Le premier est celui des *utopies*, c'est à dire : quelle société voulons-nous construire ? C'est donc une utopie nécessaire, concrète, à construire collectivement en permanence.

Le deuxième niveau est celui du *moyen terme*, soit des objectifs généraux atteignables, qui peuvent s'exprimer essentiellement en matière économique (réorganisation du système productif, autre modulation des échanges, regroupements régionaux, éco-développement alternatif, etc.) et en termes politiques (renforcement du pouvoir politique sur l'économie, réorientation du système des Nations unies, formes d'organisation de régulation dans les champs économique, écologique, démocratique à tous les échelons, etc.). Enfin, le *court terme* correspond aux mesures prises dans le domaine social, politique, culturel, les deux courants précités pouvant se présenter ensemble sur le plan pratique, tout en divergeant dans leurs philosophies.

Les moyens d'y parvenir sont la mondialisation des résistances et des luttes, appuyée sur le développement de la pensée théorique et l'information mutuelle et prolongée dans le domaine du droit international.

## LA SOCIÉTÉ CIVILE : LIEU DE LUTTES SOCIALES

Conférenciers : **François Houtart** Directeur du CETRI et de la revue *Alternatives Sud* et **Alejandro Teitelbaum**, représentant permanent de l'Association américaine de juristes (AAJ) auprès du siège de l'ONU à Genève.

M. Houtart souligne d'emblée qu'il existe une *grande confusion* dans l'utilisation du concept, depuis les ONG, qui revendiquent une place privilégiée en son sein, jusqu'aux tenants du marché, qui l'identifient au monde des entreprises contre l'Etat. D'où l'importance de parcourir l'histoire de ce concept.

Il naît au XVI<sup>e</sup> siècle, avec les classiques de la Renaissance. Le premier sens est la distinction établie entre société naturelle (non rationnelle, non organisée) et la société civile (civilisée) et donc l'Etat. Plus tard, le second oppose société civile à société politique, ou Etat (Rousseau, Hegel).

L'histoire du concept révèle le besoin de la nouvelle classe montante, la bourgeoisie, de construire des concepts correspondant à sa position sociale. Avec la naissance de la classe ouvrière comme conséquence de l'industrialisation, une autre pensée se fait jour, l'analyse marxiste qui met en exergue l'importance du rapport économique, mais ne poursuit guère l'utilisation du

concept de société civile pour développer celui des classes.

La pensée néo-libérale reprend le concept en l'appliquant au champ économique de la liberté d'entreprise et aux nombreuses initiatives privées balisant le champ de la pauvreté résiduelle, fruit inévitable des ajustements du marché.

Il faut donc *reconstruire le concept* et il y a plusieurs moyens de le faire. La conception *non-analytique* débouche sur une vision angélique de la société civile : c'est l'ensemble des institutions et des gens qui veulent le bien et donc des organisations de citoyens, groupes de solidarité, communautés de quartier, organisations féminines, ONG, organisations professionnelles, etc. C'est un troisième secteur entre le marché et l'Etat, qui peut infléchir l'action de l'un et de l'autre en faveur des plus défavorisés.

La conception *bourgeoise* déjà citée, aussi bien dans sa version néo-libérale que néo-classique (admettant un Etat régulateur), met en valeur les institutions de la société civile dans leur rôle de canalisation institutionnelle du projet libéral de société et de palliatif à ses erreurs et à ses excès.

Enfin, il y a une définition *analytique* de la société civile. Elle fait la distinction entre celle du haut et celle du bas, tenant ainsi compte de l'existence de rapports sociaux d'inégalité. L'adopter est déjà un acte politique, car une telle analyse révèle la logique du système. La société civile est donc le lieu des luttes sociales, car dans la situation actuelle elle est forgée par le marché. Ce n'est donc pas un concept univoque et son utilisation n'est ni socialement ni politiquement univoque. L'appel à la participation des ONG exprimé par la Banque mondiale, le FMI ou l'OMC, tend à l'instrumentaliser pour le projet néo-libéral.

## MODIFICATION DU ROLE DE L'ETAT ET CONSEQUENCES SOCIALES

### L'impact des politiques néolibérales dans les sociétés occidentales

Conférencier : **Loïc Wacquant**, chercheur au Centre de sociologie européenne du Collège de France et Professeur à l'Université de Berkeley-Californie.

Dénonciations virulentes de la « violence urbaine », surveillances intensifiées des problèmes dits de voisinage, augmentation de la répression juvénile, harcèlement des sans abris et des immigrants, couvre-feu et « tolérance zéro », augmentation continue de la population carcérale, dérégulation et privatisation des services liés au crime, contrôle punitif des bénéficiaires de l'assistance publique : partout en Europe, les gouvernements surenchérisent dans la tentation de faire de la police et des institutions pénitencières le moyen d'enrayer les désordres générés par le chômage de masse, l'imposition du travail salarial précaire, et la réduction de la protection sociale. Le conférencier montre comment le nouveau sens commun punitif s'est forgé aux Etats-Unis par un réseau de *think tanks* néo-conservateurs en tant qu'arme dans la guerre contre l'Etat providence, avant d'être exporté en Europe et dans le reste du monde, à côté de l'idéologie néolibérale, celle-ci étant traduite et appliquée au domaine de la « justice ». Et il montre comment la transition de l'Etat social à l'Etat pénal, dont les Etats-Unis sont le fer de lance, fait de l'incarcération des masses une mesure de politique anti-pauvreté, présage de l'avènement d'un nouveau gouvernement de la misère mariant la main invisible du marché du travail dérégulé au poing de fer d'un appareil punitif intrusif et omniprésent.

La *doxa* punitive néolibérale est composée d'un ensemble de notions et de mesures ayant pour but la criminalisation de la pauvreté. Ainsi, la normalisation de l'insécurité du travail salarial né aux Etats-Unis est en train de s'internationaliser, voire de se « mondialiser ».

Trois opérations peuvent être distinguées dans la diffusion transatlantique de la nouvelle doxa « sécuritaire » : (i) la gestation et la dissémination, par les *think tanks* américains et leurs alliés dans les domaines bureaucratiques et journalistiques, de termes, de devises et de mesures (« tolérance zéro », « théorie de la fenêtre brisée », police communautaire, couvre-feu, « affaiblissement » de la limite juridique entre mineures et adultes, emprisonnements des délinquants juvéniles récidivistes, dérégulation et privatisation, « travail en prison ») qui conduisent à pénaliser l'insécurité sociale et ses conséquences ; (ii) leur emprunt, à travers un travail d'adaptation à la culture nationale et à la tradition d'Etat, par les responsables des différents pays ; (iii) l'« académisation » des catégories de compréhensions néolibérales par de pseudo recherches sociales servant à ratifier l'abdication de l'Etat social et économique et à légitimer la consolidation de l'Etat pénal.

La croissance de la composante pénale aux Etats-Unis est liée à la décroissance de sa composante sociale à l'ère du post-Keynesianisme. Ceci correspondant à l'arrivée du « paternalisme libéral », qui place le système carcéral hypertrophié au centre de l'appareil émergent du gouvernement de la misère, aux croisements, primo, d'un marché du travail sous salarial dérégulé, secundo, d'une restructuration du système providence et du système de « travail forcé » (*workfare system*) désigné comme pilier du travail temporaire et, tertio, d'un ghetto comme instrument de contrôle racial.

Différentes tendances convergent pour constituer une « voie européenne » dans le management pénal de la pauvreté et de l'inégalité, caractérisée par l'intensification conjointe des interventions de l'Etat social et des interventions pénales (plutôt que la substitution de l'un par l'autre comme aux Etats-Unis) : la croissance du taux d'incarcération au sein de la plupart des Etats membres de l'Union Européenne depuis le revirement du milieu des années 70 ; la surreprésentation massive, à l'intérieur de la population incarcérée, des segments les plus précaires de la classe ouvrière - beaucoup de chômeurs, de migrants non-européens, et de toxicomanes ; le durcissement des politiques pénales ; et la persistance d'établissements carcéraux surpeuplés qui réduisent les prisons à des « entrepôts d'indésirables ».

De récents changements dans les discours sur le désordre urbain, spécialement ceux des représentants socialistes et sociaux-démocrates, trahissent une direction similaire vers un traitement de la pauvreté par la police et la prison qui, paradoxalement, amputent l'Etat de sa capacité d'intervention sociale et économique.

### **Déclarations communes des ONG à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le développement social**

Le document intitulé « *Déclaration sur le développement économique et social, la lutte contre la marginalisation et la discrimination, l'environnement, l'éradication de la pauvreté et la production alimentaire* » a été rédigé par un collectif d'ONG. Le CETIM a participé à l'élaboration de la première partie de ce document qui porte sur le développement économique et social. Nous présentons ci-après ce texte, produit d'un consensus qui lui a valu d'être signé par 30 ONG jouissant du statut consultatif auprès de l'ECOSOC (Conseil économique et social des Nations Unies).

Par ailleurs, le représentant du CETIM est intervenu au Comité plénier de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies pour y prononcer un résumé de cette déclaration commune.

Conscientes du manque de progrès réalisés depuis 5 ans, les ONG signataires souhaitent mettre en avant certains aspects l'évolution catastrophique du monde comme relevant de la responsabilité des politiques néolibérales, en vigueur depuis 25 ans. Ces politiques favorisent la concentration accrue du pouvoir économique et politique dans les mains d'une petite minorité.

L'impact des politiques menées et encouragées par les institutions de Bretton Woods et par l'Organisation mondiale du Commerce ont conduit à un désastre économique et social dans la plupart des Etats du Sud. Il est temps que le système économique néolibéral soit remis en question. Car c'est ce système qui favorise les monopoles des sociétés transnationales (STN) sur la technologie, sur le mouvement des flux financiers, sur l'accès aux ressources naturelles de la planète toute entière et sur le contrôle des moyens d'information et de communication.



« Pour changer cette situation sans renégocier les engagements pris à Copenhague, en particulier les nos 1 et 3, nous soumettons les recommandations suivantes :

- 1) Réaffirmer l'importance du développement social et du bien-être humain dans les politiques économiques ; renouveler l'engagement pour un développement centré sur l'être humain, développement réalisable uniquement par l'intégration sociale, l'éradication de la pauvreté et la croissance de l'emploi ;
- 2) Renouveler l'engagement ferme d'éradiquer la pauvreté d'ici l'an 2006, par des politiques d'emploi en faveur des pauvres et de protection sociale efficace ;
- 3) Etablir un contrôle politique, démocratique et citoyen sur tout accord économique et commercial international ;
- 4) Appliquer une politique économique basée sur des critères socio-économiques, culturels et environnementaux, tout autant que des indicateurs macro-économiques (taux de croissance, inflation, balance des paiements, taux de change, etc.). Cette politique doit être respectueuse des droits fondamentaux de l'être humain, de l'équité et de la justice au niveau national et international ;
- 5) Appliquer complètement la Déclaration de l'OIT sur les principes et les droits fondamentaux au travail, déclaration qui est l'élément clé pour créer un environnement propice au développement social et à la formulation de politiques de l'emploi efficaces ; sauvegarder et promouvoir le respect des droits des travailleurs et travailleuses, y compris l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, la liberté de créer des syndicats et de négocier collectivement, le droit des femmes et des hommes à un salaire égal pour un travail de valeur égale et la non discrimination au travail afin d'atteindre vraiment une croissance économique et un développement durables ; promouvoir l'égalité entre femmes et hommes au travail et à la maison ;

6) Concernant la dette du Tiers Monde, procéder à des audits dans le contexte de l'ONU sur la légitimité des créances avancées, sur l'identité et les responsabilités des débiteurs et des créanciers et, subsidiairement, sur l'origine des capitaux prêtés. La moralisation de l'économie serait ainsi mise à l'ordre du jour et la réalité de la dette et de ses origines pourraient donc être cernées en connaissance de cause. Sur cette base, envisager l'annulation de la dette restante des pays en développement, car à bien des égards déjà largement remboursée, et en particulier s'il s'avère que la dette constitue une entrave à leur développement et à l'amélioration de la situation économique et sociale de leur population ;

7) Réformer les institutions financières et commerciales internationales notamment le FMI, la BM, l'OMC, revoir leurs politiques et programmes et les soumettre aux recommandations de Copenhague ainsi qu'à la Charte de l'ONU ;

8) Abolir les PAS s'ils sont source de violations des droits économiques, sociaux et culturels ou les transformer dans l'esprit de la coopération internationale que présuppose la réalisation du Droit au développement ;

9) Etablir un mécanisme de contrôle au sein des Nations Unies sur les Sociétés transnationales (STN) en vue de respecter l'ensemble des droits humains, étant donné qu'elles jouissent d'un pouvoir considérable et qu'elles ne sont pas soumises aux responsabilités et obligations qui leur incombent en contrepartie ;

10) Mettre en place une politique fiscale équitable afin de prévenir les spéculations financières, les fraudes et évasions fiscales massives ;

11) Transformer les dépenses pour les armements en productions civiles et les utiliser pour les besoins élémentaires des êtres humains ;

12) Procéder à des réformes agraires et favoriser la culture vivrière recentrant la production agricole vers la sécurité alimentaire locale, meilleure solution pour lutter contre la faim dans le monde ;

13) Favoriser le dialogue et la transparence dans les relations entre les Etats au lieu d'imposer les mesures coercitives unilatérales ;

14) Adopter le protocole facultatif (dont le projet est à l'étude devant la Commission des droits de l'homme) se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) avec les modifications pertinentes, relatives entre autres à la saisine du Comité des droits économiques, sociaux et culturels afin que celle-ci soit exempte de restriction géographique d'usage par des individus, groupes ou Etats et qu'ainsi toutes les violations des DESC puissent être dénoncées quels qu'en soient les auteurs et où qu'elles soient commises ;

15) Adopter une Déclaration, par l'Assemblée générale, condamnant les violations massives des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que l'utilisation abusive du pouvoir économique et des mécanismes financiers internationaux afin d'obtenir des concessions, des avantages ou des bénéfices disproportionnés entraînant des graves préjudices pour des groupes ou des collectivités (les femmes, les enfants, les handicapés, les travailleurs, les minorités, les consommateurs, les populations, les peuples autochtones, notamment), en qualifiant ces actes de crimes internationaux ;

16) Soutenir tout Etat et gouvernement qui s'engage dans un programme d'action tendant à rendre le peuple solidaire de son avenir par la mobilisation démocratique et égalitaire de toutes ses composantes. »

*Les dessins reproduits dans ce bulletin sont tirés du journal Le Temps, avec l'aimable autorisation de M. Chappatte.*

### ***Kofi Annan a pris le parti d'agenouiller l'ONU devant l'argent***

*Alors qu'il y a cinq ans la presse saluait les décisions « audacieuses » prises par l'ONU à Copenhague, un millier d'ONG avaient déjà quitté les lieux avec scepticisme : « Même si le processus de négociation du Sommet a accompli quelque progrès en discutant des questions essentielles, nous estimons que le cadre économique retenu est en contradiction fondamentale avec les objectifs du développement social équitable et durable » écrivaient-elles dans une Déclaration alternative. Les documents adoptés « témoignent d'une confiance exagérée [et même aveugle] en des 'forces' non contrôlables d'un 'marché ouvert et libre' comme base de l'organisation des économies nationales et internationales, ce qui aggrave les crises sociales mondiales actuelles au lieu de les soulager. Cette erreur met en péril la réalisation des objectifs que s'est donnés le Sommet social. »*

*Les faits leur ont malheureusement donné raison, au point qu'on surnomme déjà la réunion de Genève « Copenhague moins cinq » !*

*Pourtant, M. Kofi Annan persiste et signe. Il a pris le parti de passer une alliance privilégiée avec ceux-là même qui portent la responsabilité de cette catastrophe planétaire et convie l'ONU à s'agenouiller devant la puissance de l'argent et à abdiquer le rôle que lui confèrent pourtant sa Charte et ses documents fondamentaux.*

*Dans la foulée de son prédécesseur, cédant aux chantages budgétaires et faisant sienne la mythologie néolibérale, le Secrétaire général prône désormais un partenariat privilégié avec les grandes sociétés transnationales et, pour quelques poignées de dollars, leur offre le monde en pâture. Couronnant le processus, un accord passé avec elles et intitulé « Global Compact » sera solennellement présenté le 25 juillet.*

*Plus grave encore, écartant d'un revers de main les analyses et points de vue des principales agences onusiennes, de l'OMS à la CNUCED en passant par la FAO, l'OIT ou l'UNRISD, il se rallie aujourd'hui unilatéralement aux politiques de la Banque mondiale, du FMI, de l'OCDE (l'AMI), alors que ce sont justement ces politiques qui ont conduit au désastre que tout le monde reconnaît. Signé conjointement avec ces trois institutions, le document qu'il vient de déposer fièrement à l'ouverture de l'Assemblée de Genève est un monument d'hypocrisie. Intitulé « un monde meilleur pour tous », il n'est que poudre aux yeux destiné à camoufler les causes profondes de la crise et à différer le changement de cap qui s'impose pourtant de façon urgente. Si ces « orientations » sont suivies, de nouveaux reculs sont programmés.*

Communiqué signé par AAJ, CETIM, LIDLIP, WILPF, FMA, FTM, CETRI, le 29 juin 2000.

### **Le CETIM reçoit un prix**

Aux côtés de quatre autres associations et personnalités, le CETIM s'est vu décerné par un Jury international le Prix Kadhafi des droits de l'Homme pour sa « participation au combat contre la mondialisation capitaliste et la régression sociale. »

Les quatre autres lauréats sont Evo Morales, dirigeant paysan amérindien de Bolivie, Joseph Ki Zerbo, historien burkinabé, le mouvement noir américain du 12 Décembre et Souha Béchara, héroïne de la résistance sud-libanaise à l'occupation israélienne.

Rappelons que le premier à recevoir ce prix avait été Nelson Mandela, en 1989.